

# Le génocide arménien, « G word » pour les Turcs

vendredi 23 décembre 2011, par [Ariane Bonzon](#)

**L'Assemblée nationale française a adopté un texte pénalisant la négation des génocides. Pour quelles raisons ce mot de génocide, appliqué aux Arméniens, est-il si difficile à prononcer par les Turcs ?**

L'Assemblée nationale française a adopté ce jeudi 22 décembre un texte d'initiative parlementaire, mis à l'ordre du jour de l'Assemblée par le gouvernement et visant à réprimer la contestation de tout génocide dont celui perpétré contre les Arméniens par l'Empire ottoman en 1915. Les Turcs se sentent visés. Ils n'ont pas tort.

C'est le chapitre noir de la république turque. Dans leur manuel d'histoire, les lycéens turcs apprennent encore que « les Arméniens sont des séditionnaires qui ont poignardé les Turcs dans le dos », explique l'universitaire Ahmet Kuyas.

Rien n'y est écrit de l'ampleur des massacres et déportations qui ont conduit à la disparition des Arméniens d'Anatolie en 1915. Il y a quelques années, Ahmet Kuyas avait pourtant rédigé un manuel « alternatif » dans lequel il présentait les différentes thèses -génocide ou pas- sur le sujet et évoquait 600.000 morts arméniens, un chiffre bien supérieur aux chiffres officiels mais inférieur aux estimations arméniennes qui dépassent le million. Le livre est resté dans les cartons du gouvernement. Alors, cet universitaire turc se console lorsqu'un enseignant lui confie qu'il se l'est procuré et y trouve « une aide pédagogique ».

Pourtant, un certain nombre d'historiens, turcs et arméniens, s'accordent sur ce qui s'est passé en 1915 : une « politique délibérée d'élimination systématique » des Arméniens, selon le Turc Taner Akçam, qui démontre comment le génocide fut « soigneusement planifié et exécuté par le parti au pouvoir à l'époque » (Un acte honteux, Denoël, 2006).

Un dossier essentiellement politique

L'avocate Fetiye Cetin a raconté dans un livre comment sa grand-mère lui révèle qu'elle est arménienne et fut, petite fille, recueillie et sauvée par une famille musulmane en 1915. Puis dans un second livre, Fetiye Cetin rapporte le choc de tous ces « petits enfants » turcs qui eux aussi découvrent un jour que leur grand-mère qu'ils croyaient musulmane était née arménienne (Les petits-enfants, Fetiye Cetin et Aysel Gûl Atinay, Actes sud, 2011). Leurs récits laissent peu de doute sur la réalité du génocide et ont eu un fort retentissement en Turquie.

Et puis, les massacres et déportations de 1915 collent à la définition de « génocide » telle qu'établie par les quatre critères de Nuremberg, listés par Raphaël Lemkin, et confirmés par la convention de l'ONU de 1948.

Mais le terme de génocide relève encore d'un « quasi-tabou » en Turquie. « Et le dossier est devenu essentiellement politique », regrette Ahmet Kuyas qui a lui-même encore du mal à utiliser le terme tout en reconnaissant le caractère systématique et planifié des massacres.

Ce blocage, cette difficulté à reconnaître le génocide plonge ses racines dans la mémoire, l'identité et la psychologie collective du peuple turc.

Le contexte historique, d'abord. L'empire ottoman finissant est entré en guerre en octobre 1914 aux côtés des Allemands contre les Alliés. Menacé et en position défensive, il développe le concept d'ennemi intérieur. En janvier 1915, l'officier Enver Pacha, l'un des chefs de la révolution des Jeunes Turcs, est défait par les troupes russes qui envahissent l'est de la Turquie. Majoritaires, les sujets arméniens y sont démobilisés et désarmés. Le plus souvent loyaux, ils sont pourtant accusés de faire le jeu russe et de ses visées annexionnistes. La diversité ethnique et religieuse ottomane, n'est plus de mise.

Trois mois plus tard, les déportations d'Arméniens commencent. D'Istanbul, puis d'Anatolie. « Les responsables du génocide, les Jeunes Turcs, étaient des nationalistes qui avaient décidé de passer de l'ottomanisme au concept d'Etat-nation », explique Robert Aydabirian, président de l'Observatoire arménien à Paris. Ils veulent forger un nouvel Etat, une nouvelle identité, turque et musulmane.  
Le traumatisme de Sèvres

En 1918, quelques seconds couteaux seront bien jugés responsables de ce que le général Mustafa Kemal, Ataturk, nommera un « acte honteux ». Mais en 1920 avec le traité de Sèvres selon lequel les puissances alliées -dont la France- se partagent les dépouilles de l'Empire, la peur du démantèlement atteint son paroxysme. Ce traité -qui donne aux Arméniens un pays- ne sera jamais ratifié. Mais son souvenir reste traumatique. Les responsabilités de 1915 sont bien vite oubliées.

Car aujourd'hui encore, l'opinion publique turque craint que la reconnaissance du génocide entraîne réparation territoriale. Elle redoute que les descendants des Arméniens déportés ou tués viennent réclamer leurs terres. Cette crainte qui n'est pas complètement infondée -c'est une exigence de courants arméniens ultra-minoritaires- découle du « traumatisme de Sèvres ».

1922, le général Mustafa Kemal gagne la guerre d'indépendance. Plusieurs responsables du génocide appartiennent à son entourage. Ils participent à la fondation de la République turque (1923), sur les décombres de l'Empire Ottoman.

« Dire aujourd'hui que ce qui s'est passé en 1915 est un génocide, c'est dire implicitement que la République s'est construite sur le plus grave des crimes contre l'humanité, que les auteurs de cette République turque sont génocidaires, donc que ses fondements sont viciés », analyse Robert Aydabirian. Impossible à admettre pour un peuple très nationaliste.

En 1923, le Parlement turc remet en vigueur la loi du 26 septembre 1915 sur la confiscation des biens abandonnés qui avait été abrogée en 1920. Autrement dit, les possessions personnelles des Arméniens déportés et tués sont saisies par le gouvernement turc. Et redistribuées. Des chercheurs turcs, tel que Uğur Ümit Üngör ou bien encore Ali Sait Cetinoglu travaillent sur le sujet.

Ainsi le terrain d'Incirlik près d'Adana, sur lequel se trouve une base militaire utilisée par l'Otan, serait une ancienne propriété arménienne. « La nationalisation de l'économie a constitué l'autre volet du projet génocidaire », écrit le Français d'origine arménienne, Denis Donikian.  
Le dialogue semblait s'ouvrir...

Mais l'Etat n'est pas seul bénéficiaire. Les compagnons d'Ataturk également. Et certaines grosses fortunes turques, celle des Koç et celle des Sabanci par exemple, se seraient édifiées sur la confiscation des biens arméniens. Réalisant il y a quelques années un film sur l'une de ces familles, une documentariste turque raconte comment elle a découvert l'origine de leur fortune.

« C'était flagrant. Ils vivaient très modestement et se sont enrichis du jour au lendemain. Mais j'ai dû m'autocensurer. Jamais sinon le film n'aurait été diffusé. »

« L'idéologie du camp kémaliste (qui a plus ou moins dominé la vie politique de 1923 à 2002, NDLR) était intransigeante et maximaliste sur la question du génocide. La position islamique, elle, est plus modérée parce que l'islam turc a été écrasé par le laïcisme, ces gens-là éprouvent une certaine sensibilité à l'égard de la religion, de la coexistence des religions entre elles », explique Robert Aydabirian.

Avec l'arrivée au pouvoir du Parti de la Justice et du développement (AKP) en 2002, la diaspora arménienne a un moment cru à une ouverture. Des Arméniens qui ont rencontré Tayyip Erdogan expliquent que celui-ci montre, en privé, une certaine tolérance sur le sujet.

Mais le Premier ministre turc a aussi prononcé des phrases qui ont choqué. Ainsi, en mars 2010, alors que les Etats-Unis et la Suède adoptent des résolutions en faveur de la reconnaissance du génocide, Tayyip Erdogan menace de faire expulser 100.000 Arméniens vivant et travaillant clandestinement en Turquie.

Durant le premier mandat de Tayyip Erdogan, « on avait le sentiment que la discussion était possible et que le gouvernement de l'AKP pourrait accepter le terme de génocide pour autant qu'une commission d'historiens ad hoc se mette d'accord », estime le philosophe Michel Marian.

La société civile joue son rôle. En décembre 2008, quatre intellectuels turcs lancent une pétition sous forme de lettre demandant pardon aux Arméniens pour la « grande catastrophe » de 1915 :

« Ma conscience ne peut accepter que l'on reste indifférent à la Grande Catastrophe que les Arméniens ottomans ont subie en 1915, et qu'on la nie. Je rejette cette injustice et, pour ma part, je partage les sentiments et les peines de mes sœurs et frères arméniens et je leur demande pardon. »

Ils obtiennent 30.000 signatures, cinq fois moins qu'ils ne l'avaient espéré mais le symbole est énorme. Une parenthèse qui se ferme

Or le troisième mandat de l'AKP, qui débute en juin 2011, se présente très différemment. Comme si une parenthèse se refermait. La souffrance des Arméniens n'est plus évoquée. Le gouvernement turc se pose comme détenteur de la vérité historique.

Et c'est Alain Juppé en visite en Turquie, le 18 novembre, qui évoque de nouveau l'instauration d'une commission d'historiens. En décembre, le Premier ministre turc critique violemment la proposition de loi française pénalisant tout négationnisme –adoptée par l'Assemblée nationale jeudi 22 décembre : un « texte électoraliste ». La Turquie se sent visée. Tayyip Erdogan menace la France de rétorsions économique et diplomatique si celui-ci devait être voté. Tandis que deux délégations turques (hommes d'affaires et parlementaires) viennent à Paris lundi 19 et mardi 20 décembre pour tenter de faire retirer le texte de l'ordre du jour du Parlement.

Apparemment « bloqué » sur le génocide arménien, Tayyip Erdogan peut pourtant avoir des gestes forts. Comme le mois dernier, lorsqu'il exhibe un document d'archives selon lequel 13.806 personnes ont été massacrées en 1936-38 par le gouvernement, kémaliste, de l'époque qui cherchait à mâter un foyer de résistance kurde. L'opposition, héritière du parti kémaliste incriminé, s'étrangle. Tayyip Erdogan persiste et présente des excuses publiques au nom de la république de Turquie.

« Quand on sait que ces kurdes du Dersim protégeaient les Arméniens, on peut y voir un geste positif mais indirect à notre égard », analyse le philosophe français d'origine arménienne, Michel Marian.

Ce professeur à l'Institut d'études politiques de Paris insiste sur le distinguo qu'il convient de faire, selon lui, entre « d'un côté, les critiques qui viennent de l'extérieur et qui provoquent toujours un raidissement et une régression chez Tayyip Erdogan et de l'autre côté, le déverrouillage des tabous historiques auquel il procède à l'intérieur. Mais, poursuit Michel Marian, ce déverrouillage est si lent et labyrinthique qu'il provoque et relance l'impatience des communautés arméniennes ». D'autant que la date fatidique du centième anniversaire du génocide approche. Aux yeux des Arméniens de la diaspora, 2015 est la date butoir à laquelle la Turquie devra enfin prononcer le « G word ».

*Article mis à jour avec l'adoption du texte pénalisant la négation des génocides par l'Assemblée nationale*

---

## Sources

Article original paru dans Slate.fr le jeudi 22 décembre 2011 sous le titre : [Le génocide arménien, « G](#)

